

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving - PWGSC 1550, Avenue d'Estimauville 1550, D'Estimauville Avenue

Quebec Quebec G1K 4K1

# Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC/PWGSC 1550 Avenue d'Estimauville Québec Québec G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Oily water & Used oil Pumping					
Solicitation No N° de l'invitati	on	Da	ate		
F3059-19CL68/A		20	19-02	-28	
Client Reference No N° de réfe	érence du client	GI	ETS R	ef. No N° de réf. de S	SEAG
F3059-19CL68		PΛ	W-\$QC	CV-007-17625	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - F	MS	No./N	° VME	
QCV-8-41260 (007)				T	
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2019-03-26	L'invitation pr	er	id fir	Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l' HAE	Est
Delivery Required - Livraison ex	xigée			•	
Voir Doc.					
Address Enquiries to: - Adresse Simoneau, Steve	er toutes questions à	:		Buyer Id - Id de l'ache qcv007	teur
Telephone No N° de téléphone	9		FAX N	lo N° de FAX	
(418)649-2816 ( )			(418)648-2209		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service MINISTERE DES PECHES ET I NGCC TOUS LES NAVIRES 101 BOUL.CHAMPLAIN QUEBEC Québec G1K7Y7 Canada	es et construction:				

Security - Sécurité

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

# TITRE : OCIR : SERVICE DE POMPAGE ET DE DISPOSITION DES EAUX HUILEUSES ET DES HUILES USÉES POUR LES NAVIRES DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE DE LA RÉGION DU QUÉBEC

# TABLE DES MATIÈRES

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1 Introduction
- 1.2 Sommaire
- 1.3 Connexion Postel
- 1.4 Compte rendu
- 1.5 Termes-clés

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentations des offres
- 2.3 Ancien fonctionnaire
- 2.4 Demandes de renseignements DOC
- 2.5 Lois applicables

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Méthode de sélection

## PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1 Attestations exigées avec l'offre
- 5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

# PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ET FINANCIÈRES

- 6.1 Exigences relatives à la sécurité
- 6.2 Exigence en matière d'assurance

## PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

# 7A. OFFRE À COMMANDES

- 7A.1 Offre
- 7A.2 Exigences relatives à la sécurité
- 7A.3 Clauses et conditions uniformisées
- 7A.4 Durée de l'offre à commandes
- 7A.5 Responsables
- 7A.6 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires (s'il y a lieu)
- 7A.7 Utilisateurs désignés
- 7A.8 Procédures pour les commandes
- 7A.9 Instrument de commande
- 7A.10 Limite des commandes subséquentes
- 7A.11 Limitation financière
- 7A.12 Ordre de priorité des documents
- 7A.13 Attestations et renseignements supplémentaires
- 7A.14 Lois applicables
- 7A.15 Estimation de coût

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## 7B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 7B.1 Énoncé des travaux
- 7B.2 Clauses et conditions uniformisées
- 7B.3 Durée du contrat
- 7B.4 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires
- 7B.5 Paiement
- 7B.6 Instructions pour la facturation
- 7B.7 Clauses du Guide des CCUA
- 7B.8 Exigences en matière d'assurances
- 7B.9 Inspection et acceptation

## Liste des annexes :

- Annexe A Énoncé des travaux
- Annexe B Base de paiement
- Annexe C Exigences en matière d'assurances
- Annexe D Evaluation financière
- Annexe E Rapports périodiques
- Annexe F Liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant
- Annexe G Annexe de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) comporte sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instruction pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection:
- Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;
- Partie 6 Exigences relatives à la sécurité et exigences financières; et
- Partie 7 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent:

Partie 7A: contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables.

Partie 7B : contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux, la Base de paiement, les exigences en matière d'assurances, les rapports périodiques et la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant.

#### 1.2 Sommaire

Demande d'Offre à commandes (OAC) pour fournir le service de pompage et de disposition des eaux huileuses et des huiles usées pour les navires de la Garde Côtière Canadienne de la région du Québec dans un délai de 72 heures. La compagnie devra fournir tout le matériel (camion pompe et boyaux certifiés et propre à l'extérieure) et main-d'œuvre nécessaire pour le pompage et la disposition des eaux huileuses et des huiles usées au Port de Québec, ainsi qu'au Port de Montréal, de Trois-Rivières et au Port de Sorel. Le transport et la disposition des liquides pompés devront être faits selon les plus récentes lois environnementales en vigueur.

La quantité estimative d'eaux huileuse qui est pompée annuellement est de 50 000 litres. La quantité estimative d'huile usée qui est pompée annuellement est de 5 000 litres.

Conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006 des dispositions relatives à l'intégrité, les offrants doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et toute autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section 4.21 du Guide des approvisionnements pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

L'offre à commande sera pour une période d'une (1) année avec la possibilité de prolongation de deux périodes supplémentaires d'une année chacune.

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

## 1.3 Connexion Postel

La présente OAC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la présentation des offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, pour obtenir de plus amples renseignements.

## 1.4 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### 1.5 Termes-clés

<u>Eau huileuse</u> : Eau contenant des traces d'hydrocarbure <u>Huile usée</u> : huile usée contenant moins de 10 % d'eau

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

#### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des Clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2018-05-22) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services – besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

#### 2.2 Présentation des offres

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la demande de soumissions, soit :

2.2.1 À l'aide du service Connexion postel fourni par la Société canadienne des postes (<a href="https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost\_connect\_send\_a">https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost\_connect\_send\_a</a>) L'adresse de courriel du Module de réception des soumissions de la région de Québec est : TPSGC.RQReceptionSoumissions-QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgcpwgsc.gc.ca

NOTEZ QUE VOUS NE DEVEZ PAS ENVOYER VOS OFFRES DIRECTEMENT À CETTE ADRESSE COURRIEL MAIS BIEN PROCÉDER VIA LE SERVICE CONNEXION POSTEL DE POSTES CANADA.

2.2.2 Par télécopieur au numéro : 418-648-2209

2.2.3 Par courrier ou en personne à l'adresse : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) 1550, Avenue d'Estimauville Québec (Québec) G1J 0C7

## 2.3 Ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les offrants doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'émission d'une offre à commandes. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des offres est complétée, le Canada informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra l'offre non recevable.

## **Définitions**

Pour les fins de cette clause,

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

- « ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la <u>Loi sur la gestion des finances publiques</u>, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :
  - a. un individu;
  - b. un individu qui s'est incorporé;
  - c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
  - d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.
- « période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.
- « pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la <u>Loi sur la pension de la fonction publique</u> (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la <u>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</u> L.R., 1985 ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la <u>Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes</u>, L.R., 1985, ch. C-17, à la <u>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</u>, 1970, ch. D-3, à la <u>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</u>, 1970, ch. R-10, et à la <u>Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada</u>, L.R., 1985, ch. R-11, à la <u>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</u>, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la *Loi sur le Régime de pensions du Canada*, L.R., 1985, ch. C-8.

## Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire touchant une pension?

Oui() Non()

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les offrants acceptent que le statut de l'offrant retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'<u>Avis sur la Politique</u> des marchés : 2012-2 et les Lignes directrices sur la divulgation des marchés.

## Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs?

Oui ( ) Non ( )

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante :

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines:
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

#### 2.4 Demandes de renseignements - DOC

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes, Steve Simoneau, à l'adresse <u>steve.simoneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca</u>, au moins (5) cinq jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin dénoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

## 2.5 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

## 3.1 Instructions pour la préparation des offres

• Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2006. Les offrants sont requis de soumettre leur offre dans une transmission unique. Le service Connexion postel à la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission, jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section II : Offre technique Section III : Offre financière Section III : Attestations

 Si l'offrant choisit de transmettre son offre sur papier, le Canada demande que l'offre soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: Offre technique (1 copie papier) Section II: Offre financière (1 copie papier) Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

## Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe D – Évaluation financière.

## 3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « F » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « G » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

## Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

 a) Les offres reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin dans la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation financiers.

## 4.1.1 Évaluation technique

## 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

À la clôture des soumissions, l'offrant **doit fournir une lettre** d'un courtier ou d'une compagnie d'assurance autorisé à faire des affaires au Canada stipulant que l'offrant, s'il obtient l'offre à commande à la suite de la demande d'offre à commande, peut-être assuré conformément aux exigences en matière d'assurance à l'Annexe 'C'.

## 4.1.2 Évaluation financière

Les offrants doivent proposer des taux fermes en conformité avec l'annexe « D - Évaluation financière ». L'offrant doit proposer des prix, des taux fermes ou les deux qui s'appliqueront pour toute la période de l'offre à commandes. Les prix de l'offre seront évalués en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, DDP destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens si applicables.

## 4.2 Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes pour cette région.

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

# PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

## 5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

## 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <a href="Intégrité">Intégrité – Formulaire de déclaration (<a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html</a>), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

# 5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

## 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les offrants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une offre à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les offrants qui présentent une offre en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une offre comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

## 5.2.2 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (<a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html</a>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur Buyer ID} \\ \text{qcv} 007 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

# 5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF</u> » ) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploideveloppement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

# PARTIE 6: EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ET EXIGENCES FINANCIÈRES

## 6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne contient aucune exigence en matière de sécurité.

# 6.2 Exigences en matière d'assurance

L'offrant doit fournir une lettre d'un courtier ou d'une compagnie d'assurances autorisé à faire des affaires au Canada stipulant que l'offrant peut être assuré conformément aux exigences en matière d'assurance décrites à l'annexe C si une offre à commandes lui est émise à la suite de la demande d'offres à commandes.

Si l'information n'est pas fournie dans l'offre, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer à l'exigence dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

# PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

## 7A OFFRE À COMMANDES

#### 7A.1 Offre

L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

## 7A.2 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 7A.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 7A.3.1 Conditions générales

2005 (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

## 7A.3.2 Offres à commandes - établissement de rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à **l'annexe « D »**. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les semestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des périodes :

Premier semestre: du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre; Second semestre : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

#### 7A.4 Durée de l'offre à commandes

## 7A.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus à partir de l'octroi jusqu'au 31 mars 2020.

## 7A.4.2 Offre à commandes - Prolongation

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux périodes supplémentaires d'une année, respectivement à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 et du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes.

 $\label{eq:local_continuity} Invitation No-N^{\circ}~de~l'invitation \\ F3059-19CL68/A \\ N^{\circ}~de~réf.~du~client~-~Client~Ref.~No. \\ F3059-19-CL68$ 

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur Buyer ID} \\ qcv007 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

#### 7A.5 Responsables

## 7A.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Steve Simoneau

Titre : Spécialiste de l'approvisionnement, Marine Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 601-1550 D'Estimauville Téléphone: 418-649-2816 Télécopieur: 418-648-2209

Courriel: steve.simoneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

## 7A.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

## 7A.5.3 Représentant de l'offrant (à compléter par le soumissionnaire)

Nom:	 	
Titre :		
Adresse:		
Téléphone :		
Télécopieur :		
Courriel :		

# 7A.6 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP), l' entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2012-2 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## 7A.7 Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes au sein du Ministère Pêches et Océans Canada, incluant la Garde côtière canadienne sont :

Surintendant de l'Ingénierie navale, Direction Services techniques, GCC Superviseur de la production, Ingénierie navale, Direction Services techniques, GCC Agents de projet, Ingénierie navale, Direction Services techniques, GCC Chefs mécaniciens des navires, Direction Services opérationnels, GCC

## 7A.8 Procédures pour les commandes

Le cas échéant, les utilisateurs désignés utiliseront le formulaire spécifié dans l'offre à commandes pour commander les biens, services ou les deux. Des biens, des services ou les deux peuvent également être commandés par d'autres méthodes comme le téléphone, la télécopie ou par voie électronique. À l'exception des commandes subséquentes payées avec un gouvernement de la carte d'acquisition Canada (carte de crédit), les commandes faites par téléphone doivent être confirmées par écrit sur le document spécifié dans l'offre à commandes.

## 7A.9 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

- 1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
- 2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web Catalogue de formulaires :
  - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
  - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)
  - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
  - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

- 3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :
  - le numéro de l'offre à commandes;
  - l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
  - la description et le prix unitaire de chaque article;
  - la valeur totale de la commande subséquente:
  - le point de livraison;
  - la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
  - la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## 7A.10 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40,000.00\$ (taxes applicables exclues). Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes excédant ce montant doivent être approuvées par écrit par le responsable de l'offre à commandes.

#### 7A.11 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **100,000.00\$** (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisées exclue) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée par écrit par le responsable de l'offre à commandes.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que **75 p. 100** de ce montant est engagé, ou **3 mois avant l'expiration de l'offre à commandes**, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes

## 7A.12 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les documents énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- a) La commande subséguente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) Les articles de l'offre à commandes;
- Les conditions générales 2005 (2017-06-21), Conditions générales offres à commandes biens ou services;
- d) Les conditions générales 2030 (2018-06-21), Conditions générales besoins plus complexes de biens:
- e) Annexe "A" L'énoncé des travaux;
- f) Annexe "B" Base de paiement;
- g) Annexe "C" Exigences en matière d'assurance;
- h) L'offre de l'offrant effectuée le \_\_\_\_\_ (sera complété au moment de l'octroi)

#### 7A.13 Attestations et renseignements supplémentaires

#### 7A.13.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

#### 7A.14 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et en Ontario, selon le cas, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

 $\label{eq:local_continuity} Invitation No - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ F3059-19CL68/A \\ N^{\circ} \ de \ réf. \ du \ client - \ Client \ Ref. \ No. \\ F3059-19-CL68$ 

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur Buyer ID} \\ qcv007 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

## 7A.15 Estimation de coût

Dans le cas où une estimation de coût est exigée pour des travaux particuliers, l'utilisateur désigné fournira un énoncé des travaux à l'offrant, qui devra fournir à l'utilisateur désigné une estimation du coût des travaux particuliers, établie conformément aux dispositions relatives aux prix de l'offre à commandes. L'offrant ne devra entreprendre aucun des travaux particuliers tant qu'une commande n'aura pas été émise par l'utilisateur désigné. Les coûts estimatifs prévus dans la commande ne pourront être dépassés sans l'autorisation écrite préalable de l'utilisateur désigné.

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## 7B CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 7B.1. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 7B.2. Clauses et conditions uniformisées

## 7B.2.1 Conditions générales - Services

2030 (2018-06-21), Conditions générales – besoins plus complexes de biens, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 7B.3. Durée du contrat

Les travaux doivent être exécutés conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

## 7B.3.2 Option de prolongation de l'offre à commandes

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus 2 période(s) supplémentaire(s) d'une année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 30 jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

## 7B.4 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP), l' entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2012-2 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

#### 7B.5. Paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans l'**annexe B, Base de paiement**. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

# 7B.5.1 Base de paiement - Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## 7B.5.2 Limitation des dépenses

- 1. La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur en vertu du contrat ne doit pas dépasser la somme de **100 000.00\$.** Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.
- 2. Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement de conception, de toute modification ou interprétation des travaux, ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements de conception, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. L'entrepreneur n'est pas tenu d'exécuter des travaux ou de fournir des services qui entraîneraient une augmentation de la responsabilité totale du Canada à moins que l'augmentation n'ait été autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance de cette somme :
  - a. lorsque 75 % de la somme est engagée, ou
  - b. quatre mois avant la date d'expiration du contrat, ou
  - c. dès que l'entrepreneur juge que les fonds du contrat sont insuffisants pour l'achèvement des travaux.

selon la première de ces conditions à se présenter.

3. Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.

## 7B.5.3 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

## 7B.6 Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par les renseignements suivants:

- a. Le nom du navire ainsi que la date, l'heure et l'endroit où le pompage a été effectué.
- b. Quantité d'eau huileuse en litre et/ou quantité d'huiles usées en litre;
- c. Le nom de la personne qui a effectué l'appel et son numéro de téléphone;

File No. - N° du dossier OCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## Les factures doivent être distribuées par courriel uniquement à l'adresse suivante :

Attention: (sera complété lors de l'octroi)

DFO.invoicing-facturation.MPO@canada.ca

## Une copie électronique de la facture doit être envoyée à:

Attention: Steve Simoneau

steve.simoneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Spécialiste en approvisionnement Marine

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Région du Québec, Division marine

1550, avenue D'Estimauville, Québec, (Québec) G1J 0C4, Quebec, Canada

#### 7B.6.1 Paiement électronique de factures – commande subséquente (s'il y a lieu)

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard :
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

#### 7B.7 Clauses du Guide des CCUA

A9041C (2008-05-12), Récupération

A9065C (2006-06-16), Insigne d'identité

A9068C (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement

A9117C (2007-11-30), T1204 – Demande directe du ministère client

C0710C (2007-11-30), Vérification du temps et du prix contractuel

# 7B.8 Exigences en matière d'assurances

L'entrepreneur doit respecter les exigences en matière d'assurance prévues à l'annexe C. L'entrepreneur doit maintenir la couverture d'assurance exigée pendant toute la durée du contrat. Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

L'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante, dans les dix (10) jours suivant la date d'attribution du contrat, un certificat d'assurance montrant la couverture d'assurance et confirmant que la police d'assurance conforme aux exigences est en vigueur. Pour les soumissionnaires établis au Canada, l'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada, cependant, pour les soumissionnaires établis à l'étranger, la couverture d'assurance doit être prise avec un assureur détenant une cote A.M. Best d'au moins « A- ». L'entrepreneur doit, à la demande de l'autorité contractante, transmettre au Canada une copie certifiée de toutes les polices d'assurance applicables.

 $\label{eq:local_system} Invitation No-N^{\circ}~de~l'invitation \\ F3059-19CL68/A \\ N^{\circ}~de~réf.~du~client -~Client~Ref.~No. \\ F3059-19-CL68$ 

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur Buyer ID} \\ qcv007 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

.....

# 7B.9 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur Buyer ID} \\ qcv007 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

# ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

## Description du besoin

Fournir la main d'œuvre, l'outillage et camion de pompage sous vide, boyau approuvé et propre (extérieur) pour pompage et disposition des eaux huileuses contenues dans les réservoirs de fonds et/ou bouchains des navires, des huiles usées contenues dans un réservoir ainsi que d'autres services connexes. Ces services sont associés aux navires de la Garde côtière Canadienne. Les services sont demandés aux endroits suivants :

## PORT DE QUÉBEC, PORT DE TROIS-RIVIÈRES, PORT DE SOREL ET PORT DE MONTRÉAL

- Lors de la soumission, le fournisseur donnera un prix ferme par litre pour le pompage et la disposition des eaux huileuses ou des huilées usées. Le prix inclura le taux horaire des employés lors du pompage, les frais de décontamination de la citerne utilisée ainsi que de la disposition des résidus de nettoyage de celle-ci.
- 2. Pour les Brise-glaces de type 1100 et 1200, un boyaux d'environ 250 pi de 3 pouces de diamètre est requis.
- Le prix soumis devra inclure la prise d'échantillonnage du produit et tous les frais encourus s'y rattachant.
- 4. Le fournisseur doit répondre à la demande de service dans un délai de 72 heures pour disposer les eaux huileuses ou/et des huiles usées.
- 5. Advenant le cas ou deux ou plusieurs camions citernes seraient nécessaires, on devra en aviser le ministère au préalable. De plus, lors du pompage, le fournisseur devra soumettre au chef mécanicien ou au représentant de la Garde côtière, une mesure en litres ou gallons, selon la charte associée à la citerne du camion.
- 6. Le fournisseur devra également fournir tout le matériel et la main d'œuvre nécessaire pour pomper les eaux huileuses ou l'huile usée selon le cas aux différents endroits stipulés.
- 7. Pollution: voir Annexe "C"
- 8. Les boyaux devront avoir une certification valide.
- 9. Le fournisseur devra nettoyer les emplacements où les boyaux ont été passés, ainsi que les points de branchement des boyaux. Toute fuite de boyau et/ou raccord sera la responsabilité de l'entrepreneur que ce soit à l'intérieur ou l'extérieur des navires.
- 10. Le transport et la disposition des liquides pompés devront être faits selon les plus récentes lois environnementales en vigueur.
- 11. Coûts additionnels de transport : Pour chaque région visée, le fournisseur doit indiquer un prix ferme de transport pour les demandes inférieures à 1500 litres d'eaux huileuses (Voir Annexes B et D).

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## **ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

\*\*Ne pas remplir cette annexe. Elle sera remplie à l'émission de l'offre à commande, voir Annexe D\*\*

## Première Année (période selon promulgation)

Tous les prix seront fermes pour la durée de l'offre à commande, aucune surcharge ne sera acceptée tel que les surcharges d'essence, d'énergie ou les frais d'assurance environnementale.

## **EAUX HUILEUSES**

<u>Secteur Québec (</u>QUAI DE LA REINE, AU PORT DE QUÉBEC, AU QUAI DE LA RIVIÈRE ST-CHARLES, AU BASSIN LOUISE, AU QUAI DE L'ANSE AUX FOULONS)

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Québec \_\_\_\_\_\_\$)

# Secteur Trois-Rivières

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\_\$

## **Secteur Sorel**

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Sorel \_\_\_\_\_\_\$

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

QC 7 0 11200

\_\$

#### Secteur Montréal

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Montréal

## **HUILES USÉES**

#### Secteur Québec

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 6 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande Inférieure à 6 000 litres d'huiles usées secteur Québec

## Secteur Trois-Rivières

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$ / litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

## **Secteur Sorel**

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

## Secteur Montréal

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Montréal \_\_\_\_\_\$

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

-

## Option-Deuxième Année (période selon promulgation)

Tous les prix seront fermes pour la durée de l'offre à commande, aucune surcharge ne sera acceptée tel que les surcharges d'essence, d'énergie ou les frais d'assurance environnementale.

<u>EAUX HUILEUSES</u>

<u>Secteur Québec (</u>QUAI DE LA REINE, AU PORT DE QUÉBEC, AU QUAI DE LA RIVIÈRE ST-CHARLES, AU BASSIN LOUISE, AU QUAI DE L'ANSE AUX FOULONS)

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Québec \_\_\_\_\_\$

## Secteur Trois-Rivières

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

## **Secteur Sorel**

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Sorel \_\_\_\_\_\_\$

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

## Secteur Montréal

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$ / litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Montréal \_\_\_\_\_\_\$

# **HUILES USÉES**

Secteur Québec

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 6 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 6 000 litres d'huiles usées secteur Québec \_\_\_\_\_\$

### Secteur Trois-Rivières

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

#### **Secteur Sorel**

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

# Secteur Montréal

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Montréal \_\_\_\_\_\_\$

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## Option-Troisième Année (période selon promulgation)

Tous les prix seront fermes pour la durée de l'offre à commande, aucune surcharge ne sera acceptée tel que les surcharges d'essence, d'énergie ou les frais d'assurance environnementale.

## **EAUX HUILEUSES**

Secteur Québec (QUAI DE LA REINE, AU PORT DE QUÉBEC, AU QUAI DE LA RIVIÈRE ST-CHARLES, AU BASSIN LOUISE, AU QUAI DE L'ANSE AUX FOULONS)

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Québec

## Secteur Trois-Rivières

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

## **Secteur Sorel**

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$ / litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$ / litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse secteur Sorel \_\_\_\_\_\$

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

QC V-0 41200

## Secteur Montréal

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
1 à 3 000 litres **	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
3 001 à 5 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
5 001 à 10 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
10 001 à 15 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
15 001 à 30 000 litres	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre
30 001 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 1 000 litres d'eau huileuse secteur Montréal \_\_\_\_\_\_\$

## **HUILES USÉES**

## Secteur Québec

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 6 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 6 000 litres d'huiles usées secteur Québec

## Secteur Trois-Rivières

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

# Secteur Sorel

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$/ litre

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande
Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Trois-Rivières \_\_\_\_\_\$

# Secteur Montréal

PÉRIODE Quantité	JOURS OUVRABLES	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
** 10 000 litres et plus	\$/ litre	\$/ litre	\$ / litre

\_\$

<sup>\*\*</sup> Coût additionnel (coût de transport) pour une demande Inférieure à 10 000 litres d'huiles usées secteur Montréal

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

## ANNEXE C - ASSURANCES

## Assurance de responsabilité civile commerciale

- 1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance responsabilité civile commerciale d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 10 000 000 \$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
- 2. La police d'assurance responsabilité civile commerciale doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par l'entrepreneur. L'intérêt du Canada devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
  - Blessures corporelles et dommages matériels causés à des tiers découlant des activités de l'entrepreneur.
  - c. Produits et activités complétées : Couverture pour les blessures corporelles et dommages matériels découlant de biens ou de produits fabriqués, vendus, manipulés ou distribués par l'entrepreneur, ou découlant des activités complétées par l'entrepreneur.
  - d. Préjudice personnel : Sans s'y limiter, la couverture doit comprendre la violation de la vie privée, la diffamation verbale ou écrite, l'arrestation illégale, la détention ou l'incarcération et la diffamation.
  - e. Responsabilité réciproque/Séparation des assurés : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.
  - f. Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite au contrat, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles.
    - g. Les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles doivent être désignés comme assurés additionnels.
  - Responsabilité de l'employeur (ou confirmation que tous les employés sont protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).
  - i. Formule étendue d'assurance contre les dommages, comprenant les activités complétées : Couvre les dommages matériels de manière à inclure certains sinistres qui seraient autrement exclus en vertu de la clause d'exclusion usuelle de garde, de contrôle ou de responsabilité faisant partie d'une police d'assurance type.
  - j. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
  - k. S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations, la couverture doit être valide pour une période minimale de douze (12) mois suivant la fin ou la résiliation du contrat.

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

\_\_\_\_\_

- Responsabilité civile indirecte du propriétaire ou de l'entrepreneur : Couvre les dommages découlant des activités d'un sous-traitant que l'entrepreneur est juridiquement responsable de payer.
- m. Modification de l'exclusion sur les engins nautiques, pour inclure les activités de réparation accessoires effectuées à bord des engins nautiques.
- n. Droits de poursuite : Conformément é l'alinéa 5 d) de la Loi sur le ministère de la Justice, L.R.C. 1993, ch. J-2, art. 1, si une poursuite est intentée par ou contre le Canada et que, indépendamment de la présente clause, l'assureur a le droit d'intervenir en poursuite ou

en défense au nom du Canada à titre d'assuré additionnel désigné en vertu de la police d'assurance, l'assureur doit communiquer promptement avec le Procureur général du Canada, par lettre recommandée ou par service de messagerie, avec accusé de réception, pour s'entendre sur les stratégies juridiques.

## Pour la province de Québec, envoyer à l'adresse suivante :

Directeur
Direction du droit des affaires
Bureau régional du Québec (Ottawa)
Ministère de la Justice
284, rue Wellington, pièce SAT-6042
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Une copie de cette lettre doit être envoyée à l'autorité contractante à titre d'information. Le Canada se réserve le droit d'intervenir en codéfense dans toute poursuite intentée contre le Canada. Le Canada assumera tous les frais liés à cette codéfense. Si le Canada décide de participer à sa défense en cas de poursuite intentée contre lui et qu'il n'est pas d'accord avec un règlement proposé et accepté par l'assureur de l'entrepreneur et les plaignants qui aurait pour effet de donner lieu à un règlement ou au rejet de l'action intentée contre le Canada, ce dernier sera responsable envers l'assureur de l'entrepreneur pour toute différence entre le montant du règlement proposé et la somme adjugée ou payée en fin de compte (coûts et intérêts compris) au nom du Canada.

#### Assurance responsabilités couvrant l'atteinte à l'environnement

- 1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir, pendant toute la durée du contrat, une assurance Responsabilité des entrepreneurs en matière de pollution d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 5 000 000 \$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
- 2. S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations, la couverture doit être valide pour une période minimale de douze (12) mois suivant la fin ou la résiliation du contrat.
- 3. La police d'assurance responsabilité des entrepreneurs en matière de pollution doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Assuré additionnel: Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par

File No. - N° du dossier QCV-8-41260

l'entrepreneur. L'intérêt du Canada en tant qu'assuré additionnel devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

- b. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
- c. Séparation des assurés : La police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.
- d. Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite au contrat, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles.
- e. Transport incident : La police doit couvrir les pertes découlant de tout déchet, produit ou matériel transporté, expédié ou livré par le biais d'un moyen de transport vers un emplacement situé au-delà des limites du site où l'entrepreneur ou toute entité pour laquelle il est juridiquement responsable exécute ou a exécuté les activités décrites dans le contrat.
- f. Droits de poursuite : Conformément é l'alinéa 5 d) de la Loi sur le ministère de la Justice, L.R.C. 1993, ch. J-2, art. 1, si une poursuite est intentée par ou contre le Canada et que, indépendamment de la présente clause, l'assureur a le droit d'intervenir en poursuite ou en défense au nom du Canada à titre d'assuré additionnel désigné en vertu de la police d'assurance, l'assureur doit communiquer promptement avec le Procureur général du Canada, par lettre recommandée ou par service de messagerie, avec accusé de réception, pour s'entendre sur les stratégies juridiques.

# Pour la province de Québec, envoyer à l'adresse suivante :

Directeur
Direction du droit des affaires
Bureau régional du Québec (Ottawa)
Ministère de la Justice
284, rue Wellington, pièce SAT-6042
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Une copie de cette lettre doit être envoyée à l'autorité contractante à titre d'information. Le Canada se réserve le droit d'intervenir en codéfense dans toute poursuite intentée contre le Canada. Le Canada assumera tous les frais liés à cette codéfense. Si le Canada décide de participer à sa défense en cas de poursuite intentée contre lui et qu'il n'est pas d'accord avec un règlement proposé et accepté par l'assureur de l'entrepreneur et les plaignants qui aurait pour effet de donner lieu à un règlement ou au rejet de l'action intentée contre le Canada, ce dernier sera responsable envers l'assureur de l'entrepreneur pour toute différence entre le montant du règlement proposé et la somme adjugée ou payée en fin de compte (coûts et intérêts compris) au nom du Canada.

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

-----

# ANNEXE D - EVALUATION FINANCIÈRE

# Première Année (période selon promulgation)

Tous les prix seront fermes pour la durée de l'offre à commande, aucune surcharge ne sera acceptée tel que les surcharges d'essence, d'énergie ou les frais d'assurance environnementale.

# Première Année / Secteur Québec

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
EAUX	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
HUILEUSES		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$
	30 001 litres et plus	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS ransport) pour une commande	\$/ litre \$/	30 001 litres	\$ \$
inférieure à 1 50	iv litres d'eau ni	JOURS OUVRABLES	Commande		
			\$/ litre	6 000 litres	\$
HUILES USÉES	6 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	6 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	6 000 litres	\$
COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande \$/					
inférieure à 6 000 litres d'huile usées.  Commande 4 Commandes					\$
A) TOTAL d'évaluation Secteur Québec (taxes applicables exclues)					\$

# Secteur Trois-Rivières

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
	1 à 3 000	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
EAUX	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
HUILEUSES		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$
EAUX	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
HUILEUSES 15	15 001 à 30 000 litres	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES	\$/	23 000 litres	\$
		SAMEDI)  DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	litre	23 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$
	COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse.			4 Commandes	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	10 000 litres	\$
HUILES USÉES	10 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	10 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	10 000 litres	\$
COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande inférieure à 10 000 litres d'huile usées. \$\/\ Commande 4 Commandes				\$	
B) TOTAL d'évaluation Secteur Trois-Rivières (taxes applicables exclues)					\$

# Secteur Sorel

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
<u>EAUX</u> HUILEUSES	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
	000 litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$

File No. - N° du dossier QCW-8-41260

		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$	
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$	
	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$	
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$	
	30 001 litres et plus	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$	
		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$	
COÛT ADDITION Inférieure à 1 50		transport) pour une commande uileuse.	\$/ Commande	4 Commandes	\$	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	10 000 litres	\$	
HUILES USÉES	10 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	10 000 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	10 000 litres	\$	
COÛT ADDITION Inférieure à 10 (	COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande   \$/   inférieure à 10 000 litres d'huile usées.   Commande   4 Commandes					
C) TOTAL d'éva	C) TOTAL d'évaluation Secteur Sorel (taxes applicables exclues)					

# Secteur Montréal

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
EAUX HUILEUSES	1 à 3 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$

		(SEMAINE ET LES SAMEDI)			
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
	15 001 à 30 000 litres	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$
		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$
	COÜT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse.			4 Commandes	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	10 000 litres	\$
HUILES USÉES			IIII C	<u> </u>	
<u>HUILES USÉES</u>	10 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	10 000 litres	\$

$$\label{eq:continuity} \begin{split} &\text{Invitation No} - \text{N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ &\text{F3059-19CL68/A} \\ &\text{N}^{\circ} \text{ de réf. du client - Client Ref. No.} \\ &\text{F3059-19-CL68} \end{split}$$

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ qcv007 \end{array}$ 

COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande inférieure à 10 000 litres d'huile usées.	\$/ Commande	4 Commandes	\$
D) TOTAL d'évaluation Secteur Montréal (taxes applicables exclues)			\$

File No. - N° du dossier QCW-8-41260

\_\_\_\_\_

# (OPTION) - Deuxième Année (période selon promulgation)

Tous les prix seront fermes pour la durée de l'offre à commande, aucune surcharge ne sera acceptée tel que les surcharges d'essence, d'énergie ou les frais d'assurance environnementale.

## Deuxième Année / Secteur Québec

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
<u>EAUX</u>	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
HUILEUSES		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/	30 001 litres	\$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

			litre		
COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse.			\$/ Commande	4 Commandes	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	6 000 litres	\$
HUILES USÉES	6 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	6 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	6 000 litres	\$
COÛT ADDITION inférieure à 6 00	\$				
E) TOTAL d'éva	\$				

# Deuxième Année / Secteur Trois-Rivières

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
	5 001 à 10 000 litres	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/	12 000 litres	\$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

			litre			
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$	
	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$	
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$	
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$	
COÛT ADDITIONNEL ( inférieure à 1 500 litres	Coût de transport) pour s d'eau huileuse.	une commande	\$/ Commande	4 Commandes	\$	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	10 000 litres	\$	
<u>HUILES USÉES</u>	10 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	10 000 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	10 000 litres	\$	
	COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande   \$/   inférieure à 10 000 litres d'huile usées.   4 Commande   4 Commande					
F) TOTAL d'évaluation	n Secteur Trois-Rivières (	taxes applicables exclu			\$	

## **Deuxième Année / Secteur Sorel**

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
EAUX HUILEUSES	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS			

			\$/ litre	4 000 litres	\$	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$	
	5 001 à 10	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$	
	000 litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$	
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$	
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$	
	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$	
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$	
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$	
COÛT ADDITIO		transport) pour une commande uileuse.	\$/ Commande	4 Commandes	\$	
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	10 000 litres	\$	
HUILES USÉES	10 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	10 000 litres	\$	
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	10 000 litres	\$	
COÛT ADDITIO	\$					
G) TOTAL d'éva	inférieure à 10 000 litres d'huile usées.  Commande 4 Commandes 5  G) TOTAL d'évaluation Secteur Sorel (taxes applicables exclues)					

File No. - N° du dossier QCW-8-41260

# Deuxième Année / Secteur Montréal

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
	000 litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$
	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$
	NNEL (Coût de t	transport) pour une commande	\$/ Commande	4 Commandes	\$
HUILES USÉES	10 000 litres et plus	JOURS OUVRABLES	\$/	10 000 litres	\$

	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	litre	10 000 litres	\$
	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	10 000 litres	\$
COÛT ADDITION inférieure à 10 0	\$			
H) TOTAL d'éva	\$			

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

\_\_\_\_\_

# (OPTION) – Troisième Année (période selon promulgation)

Tous les prix seront fermes pour la durée de l'offre à commande, aucune surcharge ne sera acceptée tel que les surcharges d'essence, d'énergie ou les frais d'assurance environnementale.

### Troisième Année / Secteur Québec

	Quantité Période de pompage		PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
<u>EAUX</u>	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
HUILEUSES		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/	30 001 litres	\$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

			litre		
COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse.			\$/ Commande	4 Commandes	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	6 000 litres	\$
HUILES USÉES	6 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	6 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	6 000 litres	\$
COÛT ADDITION inférieure à 6 00	\$				
I) TOTAL d'éval	\$				

# Troisième Année / Secteur Trois-Rivières

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES	3 001 à 5000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
	5 001 à 10 000 litres	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
		EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/	12 000 litres	\$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

			litre		
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$
	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$
1		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$
COÛT ADDITIONNEL ( inférieure à 1 500 litres	Coût de transport) pour s d'eau huileuse.	une commande	\$/ Commande	4 Commandes	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	10 000 litres	\$
<u>HUILES USÉES</u>	10 000 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	10 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	10 000 litres	\$
COÛT ADDITIONNEL ( inférieure à 10 000 litre	\$/ Commande	4 Commandes	\$		
J) TOTAL d'évaluation Secteur Trois-Rivières (taxes applicables exclues)					

# Troisième Année / Secteur Sorel

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
EAUX HUILEUSES		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$

JOURS OUVRABLES   S			DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/	4 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES   SOU1 à 10 000 litres   EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)   SOU1 litres   SOU1 à 15 000 litres   SOU1 À SOU1 litres   SOU1 à 15 000 litres   SOU1 À S				litre		
DURABLES (SEMAINE ET LES					7 000 litres	\$
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS   \$ / 7 000 litres   \$			OUVRABLES (SEMAINE ET LES		7 000 litres	\$
Total estimé prévaluation   Familie   Faux   Faux		000 litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	litre	7 000 litres	\$
10 001 à 15 000 litres			JOURS OUVRABLES		12 000 litres	\$
Quantité   Période de pompage   PRIX FERME   Quantité   Total estimé por évaluation			OUVRABLES (SEMAINE ET LES		12 000 litres	\$
Dimanche   Periode de pompage   PRIX FERME   Estimée   Évaluation			DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS		12 000 litres	\$
SOURS OUVRABLES   litre   23 000 litres		Quantité	Période de pompage	PRIX FERME		Total estimé pour évaluation
EAUX   HUILEUSES			JOURS OUVRABLES		23 000 litres	\$
HUILEUSES   litre   23 000 litres			OUVRABLES (SEMAINE ET LES		23 000 litres	\$
30 001 litres   EN-DEHORS DES HEURES   SAMEDI)   SAMEDI   DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS   \$/   30 001 litres   \$/   30 001 litr			DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	litre	23 000 litres	\$
EN-DEHORS DES HEURES			JOURS OUVRABLES		30 001 litres	\$
litre litre					30 001 litres	\$
COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande inférieure à 1 500 litres d'eau huileuse.		et plus	SAMEDI)  DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	litre	30 001 litres 30 001 litres	\$
JOURS OUVRABLES \$/ 10 000 litres \$		et plus	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  cransport) pour une commande	litre	30 001 litres	
HUILES USÉES     10 000 litres et plus     EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)     \$/ litre     10 000 litres     \$/		et plus	SAMEDI)  DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  transport) pour une commande uileuse.	litre	30 001 litres 4 Commandes	\$ \$
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS   \$ /   10 000 litres   \$	inférieure à 1 50 HUILES	et plus  INEL (Coût de t 0 litres d'eau hu  10 000 litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  transport) pour une commande uileuse.  JOURS OUVRABLES  EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES	litre	30 001 litres 4 Commandes 10 000 litres	\$ \$
COÛT ADDITIONNEL (Coût de transport) pour une commande   \$ / Commande   4 Commandes   \$ / Commande   4 Commandes   \$ / Commande   4 Commande	inférieure à 1 50 HUILES USÉES	et plus  INEL (Coût de t 0 litres d'eau hu  10 000 litres et plus	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  Transport) pour une commande uileuse.  JOURS OUVRABLES  EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)  DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	litre	30 001 litres 4 Commandes 10 000 litres 10 000 litres	\$ \$ \$
K) TOTAL d'évaluation Secteur Sorel (taxes applicables exclues) \$	HUILES USÉES	inel (Coût de to litres d'eau hu	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  Transport) pour une commande uileuse.  JOURS OUVRABLES  EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)  DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  Transport) pour une commande	litre	30 001 litres 4 Commandes 10 000 litres 10 000 litres 10 000 litres	\$ \$ \$ \$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCW\text{--}8\text{--}41260 \end{array}$ 

\_\_\_\_\_

# Troisième Année / Secteur Montréal

	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	1 500 litres	\$
	1 à 3 000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	1 500 litres	\$
	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	1 500 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	4 000 litres	\$
	3 001 à 5000	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	4 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES	litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	4 000 litres	\$
HOLLOOLO		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	7 000 litres	\$
	5 001 à 10	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	7 000 litres	\$
	000 litres	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS \$litre		7 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	12 000 litres	\$
	10 001 à 15 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	12 000 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	12 000 litres	\$
	Quantité	Période de pompage	PRIX FERME	Quantité Estimée	Total estimé pour évaluation
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	23 000 litres	\$
	15 001 à 30 000 litres	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	23 000 litres	\$
EAUX HUILEUSES		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	23 000 litres	\$
		JOURS OUVRABLES	\$/ litre	30 001 litres	\$
	30 001 litres et plus	EN-DEHORS DES HEURES OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	30 001 litres	\$
		DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	30 001 litres	\$
COÛT ADDITION INFÉRIEURE à 15	NNEL (Coût de 600 litres d'eau h	transport) pour une commande uileuse.	\$/ Commande	4 Commandes	\$
HUILES USÉES	10 000 litres et plus	JOURS OUVRABLES	\$/ litre	10 000 litres	\$
_ <del></del>	,	EN-DEHORS DES HEURES			

$$\label{eq:continuity} \begin{split} &\text{Invitation No} - \text{N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ &\text{F3059-19CL68/A} \\ &\text{N}^{\circ} \text{ de réf. du client - Client Ref. No.} \\ &\text{F3059-19-CL68} \end{split}$$

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$  de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ qcv007 \end{array}$ 

L) TOTAL d'éva	Φ.			
inférieure à 10 (	\$			
COÛT ADDITIO				
	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	\$/ litre	10 000 litres	\$
	OUVRABLES (SEMAINE ET LES SAMEDI)	\$/ litre	10 000 litres	\$

MONTANT TOTAL D'ÉVALUATION (A + B + C + D + (options E +F + G + H et I + J+ K+ L)) (taxes applicables exclues, CAD))	
--	--

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ qcv007 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier QCW-8-41260

\_\_\_\_\_

#### ANNEXE E - Données pour le rapport d'utilisation annuel

Veuillez transmettre sur une base trimestrielle, par courriel à l'adresse suivante, l'information concernant la présente offre à commandes :

#### TPSGC. gestion decontracts-que contract management. PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Veuillez indiquer le numéro d'offre à commandes dans le champ objet et inscrire clairement l'information suivante :

- le numéro d'offre à commandes auquel correspond l'information;
- la période de référence à laquelle s'appliquent les données (de la date de début à la date de fin);
- le nom du ministère avec qui l'offre à commandes a été établie;
- la date de début et la date de fin de l'offre à commandes;
- le montant total dépensé à ce jour par le ministère fédéral;
- la description du produit;
- les unités de mesure;
- la date de livraison.

Offre à commandes		(Inscrire le numéro d'offre à commandes)		Date de début de (JJ/MM/AAAA)		Date de fin de l'OC (JJ/MM/AAAA)		
Valeur totale à ce jour (\$)		Valeur totale pour la période de référence (\$)		Début de la période de référence (JJ/MM/AAAA)			Fin de la période de référence (JJ/MM/AAAA)	
Ministère	Numéro de commande	Description du produit	Numéro de pièce	Quantité de produit	Unité de mesure	Date de la commande	Date de livraison	Valeur de la commande (TPS et frais de livraison non inclus)

 $\label{eq:continuity} Invitation No-N^o\ de\ l'invitation \\ F3059-19CL68/A \\ \text{N}^o\ de\ réf.\ du\ client\ -\ Client\ Ref.\ No. \\ F3059-19-CL68$ 

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ qcv0078 \end{array}$ 

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCV\text{-}8\text{-}41260 \end{array}$ 

#### **ANNEXE F**

# LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DE L'OFFRANT

#### **AVIS AUX OFFRANTS**

INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE							

 $\label{eq:continuity} Invitation No-N^o\ de\ l'invitation $F3059-19CL68/A$$ N^o\ de\ réf.\ du\ client\ -\ Client\ Ref.\ No. $F3059-19-CL68$$ 

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ qcv0078 \end{array}$ 

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ QCV\text{-}8\text{-}41260 \end{array}$ 

#### ANNEXE « G » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

## INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire	accepte d'être	payé au mo	yen de l'un d	des instruments	de paiement	électronique
suivants :						

(	) Carte d'achat VISA ;
(	) Carte d'achat MasterCard ;
(	) Dépôt direct (national et international) ;
(	) Échange de données informatisées (EDI) ;
(	) Virement télégraphique (international seulement) ;
(	) Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)